

Fragomen (Canada) Co. Programme Pluriannuel en matière d'Accessibilité, 2020-2025

Message de Fragomen (Canada) Co.

Fragomen (Canada) Co. (« Fragomen » ou « la Société ») reconnaît le rôle important que joue l'immigration dans l'économie canadienne. À ce titre, Fragomen a établi son bureau de Toronto pour répondre aux besoins des entreprises locales et mondiales à Toronto et dans d'autres villes canadiennes. Le Canada abrite de nombreuses communautés diverses et multiculturelles et constitue une destination majeure pour les immigrants. Nous nous engageons à servir nos clients diversifiés, en soutenant à la fois les immigrants et les entreprises cherchant à relocaliser leur personnel, de manière accessible et inclusive.

Nous sommes fiers de notre engagement à améliorer l'accessibilité et l'inclusion en identifiant, en supprimant et en prévenant les obstacles pour les personnes handicapées. Nous sommes conscients que fournir un environnement inclusif est un effort partagé. En tant que communauté, toutes les entreprises et tous les services doivent travailler ensemble pour faire de l'accessibilité une réalité.

Dans le cadre de notre engagement à accroître l'accessibilité dans notre organisation, nous avons préparé ce plan d'accessibilité pluriannuel qui servira de feuille de route à la direction et aux employés pour travailler à devenir une organisation plus accessible et inclusive. Les objectifs inclus dans ce plan nous aideront à répondre aux exigences de la Loi sur l'Accessibilité pour les Personnes Handicapées de l'Ontario (LAPHO) et de la législation applicable en matière de droits de la personne, ainsi qu'à nos propres politiques et objectifs liés à l'identification, à l'élimination et à la prévention des obstacles à l'accessibilité pour les personnes handicapées. Fragomen s'engage à fournir un environnement dans lequel tous les individus ont un accès égal à nos services, de manière à garantir la dignité et l'indépendance des personnes handicapées.

Ce plan a été examiné par les principaux membres du comité de santé et de sécurité de Fragomen et du comité de diversité, d'équité et d'inclusion et approuvé par notre équipe de haute direction. Nous nous engageons à revoir le plan chaque année et à l'utiliser comme ressource pour nous aider à nous conformer aux lois applicables en matière d'accessibilité et à respecter nos propres engagements et objectifs continus en matière d'accessibilité.

David Crawford, Partenaire de Gestion

Fragomen (Canada) Co.

Table des matières

Objectif	1
Déclaration d'engagement à améliorer l'accessibilité	1
Politiques et procédures d'accessibilité	1
Réalisations en matière de conformité à la LAPHO.....	1
Réalisations en matière d'accessibilité au-delà de la conformité	3
Mesures pour identifier, éliminer et prévenir les obstacles	4
Identifier les obstacles	4
Éliminer et prévenir les obstacles	4
Communication du Plan	7
Contactez-nous	7

Objectif

Ce plan d'accessibilité pluriannuel sert à :

- Résumer les mesures prises par Fragomen pour identifier, éliminer et prévenir les obstacles pour les personnes handicapées;
- Décrire les mesures en cours et prévues pour assurer la conformité continue à la législation en matière d'accessibilité;
- Décrire les mesures prévues « au-delà de la conformité » pour parvenir à une plus grande accessibilité et inclusion pour les employés et les clients de Fragomen; et
- Décrivez comment le plan sera communiqué en interne et en externe.

Déclaration d'Engagement à améliorer l'Accessibilité

Fragomen (Canada) Co. (« Fragomen ») s'engage à offrir un environnement sûr, digne et accueillant à tous. Nous nous engageons à fournir des services, des biens, des informations et des installations accessibles et inclusifs, dans la mesure du possible. La Société s'engage à respecter les exigences de la Loi de 2005 sur l'Accessibilité pour les Personnes Handicapées de l'Ontario (LAPHO) et de toutes les lois applicables en matière d'accessibilité et de droits de la personne dans nos opérations partout au Canada. Nous nous efforçons d'incorporer les principes de dignité, d'indépendance, d'intégration et d'égalité des chances dans toutes nos opérations.

Politiques et Procédures d'Accessibilité

Pour plus d'informations sur les services et options d'accessibilité de Fragomen ou pour accéder aux versions en ligne de la politique d'accessibilité et du plan d'accessibilité pluriannuel, allez sur <https://www.fragomen.com/about/offices/ca/toronto/overview>.

Réalisations en matière de Conformité à la LAPHO

Fragomen (Canada) Co. s'engage à respecter toutes les exigences et délais de conformité de la Loi de 2005 sur l'Accessibilité pour les Personnes Handicapées de l'Ontario (LAPHO) pour une grande entreprise (50 employés ou plus) ou un organisme à but non lucratif. Cela comprend le dépôt de rapports de conformité en matière d'accessibilité et de mises à jour de statut dans les délais applicables à la Société.

Catégorie	Exigence de conformité à la LAPHO	Statut de conformité à partir du Mars 2021
Formation au service client	Fournir une formation sur le service à la clientèle accessible au personnel afin de servir les clients de toutes capacités et conserver une trace écrite de la formation sur l'accessibilité fournie	Conforme
Commentaires du Service Client	Créer des moyens accessibles permettant aux gens de fournir des commentaires	Conforme
Information d'urgence	Fournir des informations accessibles en cas d'urgence et de sécurité publique Fournir des informations d'urgence accessibles au personnel	Conforme
Transport	Fournir des services de transport accessibles Créer une politique d'accessibilité	N'est pas applicable – Fragomen ne gère ni ne fournit de services de transport
Politiques d'accessibilité	Rendre publique la politique d'accessibilité	Conforme
Plan d'accessibilité	Créer un plan d'accessibilité pluriannuel pour aider à atteindre les objectifs d'accessibilité Rendre public le plan d'accessibilité	Conforme
Kiosques Libre-service	Inclure des fonctionnalités d'accessibilité lors de l'achat ou de la conception de kiosques libre-service – y compris tous les terminaux électroniques interactifs que les gens utilisent pour payer les frais de stationnement, valider des billets ou accéder à des informations	N'est pas applicable – Fragomen ne gère ni ne fournit de kiosques libre-service
Contenu du Site web Accessible	Veiller à ce que tous les sites web publics et le contenu des sites web contrôlés ou gérés par Fragomen (Canada) Co. soient accessibles.	Conforme

Catégorie	Exigence de conformité à la LAPHO	Statut de conformité à partir du Mars 2021
Formation	Former tous les employés sur les exigences d'accessibilité qui s'appliquent à leurs tâches Former tous les employés sur les politiques et procédures d'accessibilité	Conforme
Commentaire	Permettre aux personnes handicapées de fournir facilement des commentaires	Conforme
Pratiques d'emploi	Rendre les pratiques d'emploi accessibles, y compris la manière dont l'organisation embauche, retient et offre des opportunités de développement de carrière	Conforme
Plans d'accommodement individuels et de retour au travail	Documenter les processus d'élaboration de plans d'accommodement individuels et de plans de retour au travail	Conforme
Information Public	Rendre les informations publiques accessibles sur demande	Conforme
Espaces publics Nouveaux ou Réaménagés	Rendre accessibles les espaces publics nouveaux ou réaménagés	Conforme
Rapports d'accessibilité	Déposer des rapports sur l'accessibilité en fonction des délais indiqués dans la LAPHO	Conforme

Réalisations en matière d'Accessibilité Au-delà de la Conformité

En plus de satisfaire aux exigences de conformité de la LAPHO, la Société a également réalisé un certain nombre de réalisations « au-delà de la conformité » en matière d'accessibilité. Les principales réalisations sont les suivantes:

- La société a consulté une organisation externe, AIM for Inclusion, pour examiner son statut de conformité à la LAPHO et pour mettre à jour ou créer de la documentation sur l'accessibilité, y compris les politiques, procédures et plans de la société liés à l'accessibilité.
- La Société organise une semaine inclusive de la santé mentale et du bien-être pour sensibiliser ses employés aux initiatives et services Fragomen en matière de santé mentale.
- La Société a développé un comité de diversité, d'équité et d'inclusion qui prend en compte l'accessibilité lors de l'application de ses quatre piliers : éducation, recrutement, développement de carrière et rétention, et soutien aux organismes à but non lucratif.
- La Société a créé un site interne de ressources d'accessibilité pour les employés et les créateurs de contenu Fragomen. Le site comprend des ressources sur la façon de créer des

informations dans des formats accessibles (par exemple, des documents Word, PowerPoint et PDF accessibles) et avec un contenu et un langage accessibles (par exemple, un langage clair et une terminologie appropriée).

Mesures pour Identifier, Éliminer et Prévenir les Obstacles

Les responsables des actions et initiatives en matière d'accessibilité au sein de Fragomen utilisent diverses mesures pour identifier, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité.

Identifier les obstacles

Afin de respecter ou de dépasser les exigences de conformité de l'AODA, Fragomen s'engage à répondre aux commentaires du personnel, des clients et de la communauté en identifiant les priorités pour accroître l'accessibilité et l'inclusion, pour les employés, les clients et le public.

Éliminer et prévenir les obstacles

La direction et le personnel de Fragomen ont identifié les objectifs et les actions suivants pour éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité au sein de l'entreprise au cours des années à venir. Les contacts Clés de Fragomen, identifiés comme Responsables des Actions dans les tableaux ci-dessous, sont chargés de veiller à ce que les exigences de conformité de la LAPHO et les objectifs et initiatives d'accessibilité identifiés par l'entreprise soient mis en œuvre conformément aux délais législatifs et déterminés par l'entreprise.

Politiques, Procédures et Plans

La direction et le personnel de Fragomen, y compris les membres principaux du comité de santé et de sécurité et du comité de diversité, d'équité et d'inclusion, s'engagent à maintenir et à réviser la politique d'accessibilité et le plan d'accessibilité pluriannuel de Fragomen. L'examen régulier des documents contribuera à garantir que la Société continue de travailler vers une plus grande accessibilité et inclusion et qu'elle atteint ses objectifs en matière d'accessibilité comme prévu. Il permet également à l'organisation de produire un rapport annuel précis et informatif sur l'état de l'accessibilité, ainsi que des rapports de conformité à la LAPHO, au besoin.

De plus, toutes les politiques de Fragomen qui présentent des obstacles à l'accessibilité, à la diversité et à l'inclusion seront révisées pour éliminer les obstacles identifiés.

Objectif d'accessibilité	Responsable de l'Action	Date d'Achèvement Prévus
Veiller à ce que la déclaration d'engagement de Fragomen (Canada) Co. à améliorer l'accessibilité soit largement partagée au sein de l'entreprise et mise à la disposition du public	Ressources Humaines	Le juin 30, 2021
Objectif d'accessibilité	Responsable de l'Action	Date d'Achèvement Prévus
Examiner les politiques et procédures existantes dans une optique d'accessibilité, de diversité et d'inclusion, et élaborer et mettre en œuvre des plans d'action pour	Responsable des ressources humaines et de la diversité, de l'équité et de l'inclusion	En cours

surmonter les obstacles identifiés		
Travailler avec les propriétaires, locataires et gestionnaires immobiliers respectifs pour garantir que des plans d'urgence mis à jour sont en place et disponibles dans un format accessible aux employés et aux membres du public	Administrateur des installations	Le décembre 31, 2021
Examiner chaque année le plan d'accessibilité pluriannuel et l'état des objectifs d'accessibilité	Responsables des ressources humaines; Comité de santé et de sécurité et Comité de la diversité, de l'équité et de l'inclusion	Annuellement
Mettre à jour le plan d'accessibilité pluriannuel au moins tous les cinq ans	Responsables des ressources humaines; Comité de santé et de sécurité et Comité de la diversité, de l'équité et de l'inclusion	Le décembre 31, 2025
Déposer des rapports de conformité à la LAPHO en fonction des délais indiqués dans la LAPHO	Partenaire de gestion	Le juin 30, 2021, et le décembre 31, 2023

Formation

La Société s'engage à garantir que ses employés reçoivent une formation sur les lois applicables en matière d'accessibilité et de droits de la personne (par exemple, en Ontario, une formation sera dispensée sur la LAPHO et le contenu du Code des Droits de la Personne de l'Ontario en ce qui concerne les personnes handicapées). De plus, une formation sera dispensée sur les politiques et procédures d'accessibilité de Fragomen, dès que possible après l'embauche. Une formation de recyclage est dispensée lorsque des modifications sont apportées à la législation sur l'accessibilité ou aux politiques et procédures d'accessibilité de Fragomen.

Fragomen s'assure également que ceux qui fournissent des produits ou des services au nom de la Société ou qui participent à l'élaboration ou à l'approbation des politiques de la Société confirment que leur personnel a reçu une formation sur l'accessibilité similaire à celle des employés de Fragomen.

Objectif d'accessibilité	Responsable de l'Action	Date d'Achèvement Prévus
Fournir une formation de recyclage mise à jour sur les procédures d'urgence et de sécurité pour les employés	Santé et Sécurité	Annuellement
Intégrer l'accessibilité aux programmes généraux de travail sain et aux programmes et événements de formation et de perfectionnement	Ressources Humaines	En cours

Service Client

La Société s'engage à fournir ses biens et services d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. La Société s'engage également à garantir qu'elle offre aux personnes handicapées des services intégrés et équitables et un accès à nos biens et services au même endroit et de la même manière que les autres membres du public.

Information et Communication

La Société s'engage à rendre l'information et les communications accessibles aux personnes handicapées. Cela inclut un engagement à garantir que les informations imprimées et en ligne soient accessibles aux employés et au public, y compris les informations sur les urgences et la sécurité et le contenu du site Web. La Société s'engage également à tout mettre en œuvre pour fournir l'information dans d'autres formats demandés par les personnes handicapées.

Objectif d'accessibilité	Responsable de l'Action	Date d'Achèvement Prévus
Rendre tout le contenu web public de Fragomen que Fragomen (Canada) Co. contrôle ou gère conforme aux directives WCAG 2.0 niveau AA (à l'exclusion du sous-titrage en direct et de l'audio description).	Ressources Humaines et Spécialiste TI	En cours

Emploi

La Société s'engage à offrir des opportunités d'emploi équitables et accessibles à toutes les étapes du cycle d'emploi. Cela comprend la garantie de processus de recrutement et de sélection accessibles, la création de plans d'intervention d'urgence individualisés sur le lieu de travail et la fourniture écrite formelle d'accommodements et de plans de retour au travail. Tous les processus impliquent une consultation avec l'employé ou l'employé potentiel, sur demande. La Société s'engage également à informer tous les employés des politiques et procédures qui soutiennent les employés handicapés.

Objectif d'accessibilité	Responsable de l'Action	Date d'Achèvement Prévus
Veiller à ce que les demandes d'accessibilité et d'accommodement des employés soient traitées et examinées régulièrement, à la demande des employés et lors des évaluations de rendement	Ressources Humaines	En cours, avec des évaluations annuelles
Continuer de veiller à ce que les nouveaux employés reçoivent une formation sur la LAPHO et l'accessibilité en	Ressources Humaines	En cours

temps opportun, y compris des informations couvrantes les connaissances générales sur la LAPHO, le Code des Droits de la Personne de l'Ontario et la législation pertinente en matière d'accessibilité, ainsi que les politiques Fragomen sur l'accessibilité et les politiques connexes requises pour que le personnel puisse remplir ses fonctions de manière efficace et inclusive.		
--	--	--

Environnement bâti ou conception d'espaces publics

La Société s'engage à garantir que, dans la mesure du possible, les environnements bâtis et les espaces publics nouvellement construits ou réaménagés soient conçus de manière à prendre en compte la prévention ou la suppression des obstacles.

Communication du Plan

Le plan d'accessibilité pluriannuel (MYAP) 2020-2025 sera partagé avec le personnel de Fragomen (Canada) Co. et la communauté dans son ensemble. Le MYAP sera disponible sur le site web de la Société à l'adresse <https://www.fragomen.com/about/offices/ca/toronto/overview> et sur demande. Tous les efforts seront déployés pour fournir le document dans des formats alternatifs sur demande.

Contactez-Nous

Fragomen (Canada) Co.

55 York St #1500, Toronto, ON M5J 1R7

canadainfo@fragomen.com

416-504-3838